

# LA LETTRE FAXEE DE L'U.ME.SPE.

Union Nationale des Médecins Spécialistes Confédérés.

\* \* \* \* \*

## CORPORATISME OU PRATIQUES COOPÉRATIVES

À l'issue des États Généraux et face à la réforme importante « Santé, patients et territoires », que le gouvernement a mis en œuvre et qui doit entraîner des bouleversements importants dans l'organisation des soins en France, les médecins spécialistes se sentent actuellement marginalisés. Pourtant, nous sommes en contact constant avec les décideurs, nous avons apporté notre appui à la loi de 2004 mettant en place le médecin traitant qui, le plus souvent, a vocation à être un médecin spécialiste en médecine générale et nous sommes engagés dans des réformes de structures majeures comme la mise en place de la CCAM clinique et celle de la CCAM technique.

Par ailleurs, face aux déferlements médiatiques injustifiés stigmatisant les dépassements d'honoraires des médecins spécialistes du secteur 2, nous sommes les seuls actuellement à défendre le secteur 2 utilisé avec « tact et mesure » comme nous l'avons toujours prôné. Sans oublier que dans le futur du secteur optionnel, qui est la seule logique de réconcilier patients et médecins, tous les médecins libéraux, quelle que soit leur spécialité, doivent pouvoir se retrouver à terme dans ce secteur. Certains ont la mémoire courte, nous avons été les seuls à résister au mot d'ordre irréaliste : de liberté tarifaire, de secteur 2 pour tout le monde porté par les coordinations et certains syndicats médicaux. Nous avons, à l'époque, mis en garde nos confrères sur le risque de tels messages, la réalité les a rattrapés encore plus vite que nous l'avions prévu. Contrairement à ce qu'essaie de faire croire aux décideurs politiques, le Président de MG France, nous sommes très loin de pouvoir être taxés d'immobilisme ou de corporatisme. À travers les réformes de la CCAM des actes techniques, nous avons porté un rééquilibrage progressif à partir d'une hiérarchisation scientifique faite par les sociétés savantes et le pôle de nomenclature. À travers la réforme de consultations, nous voulons revaloriser l'acte médical de toutes les spécialités cliniques y compris la médecine générale.

De ce fait, deux conceptions s'opposent, celle portée depuis 20 ans par MG France d'affrontement généralistes et spécialistes et celle de la CSMF de coopération de l'ensemble des médecins libéraux autour du patient. Dans ce cadre, il est important de noter les propositions consensuelles de l'UNOF et de l'UMESPE qui opposent au mot d'ordre réducteur de MG France : la possibilité de développer les pratiques coopératives. Vouloir suivre les propositions de MG France sur les soins primaires, c'est méconnaître qu'une partie des médecins spécialistes participe à ceux-ci et axer la réforme uniquement sur la problématique des soins primaires qui est réelle et que nous comprenons ; et c'est vouloir rendre bancal l'organisation des soins en oubliant le rôle primordial en terme d'efficacité du médecin consultant spécialiste libéral de proximité dans les pathologies chroniques. C'est un véritable choix de société qui s'offrirait à nos concitoyens : la position de division et d'affrontement présentée avec beaucoup d'habileté et de rondeur par le Président de MG France conduirait à une médecine à l'anglaise de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle avec des centres de santé en ville et des spécialistes à l'hôpital ; système qui n'a pas montré son efficacité ni en Angleterre, ni en France et ne correspond pas à la volonté politique du Président de la République qui nous a très clairement exprimé, qu'au moment où l'Angleterre libéralise son système, la France ne va pas regarder vers un exemple dépassé.

Sans agressivité, en portant nos convictions et nos propositions, nous resterons donc, au cours des prochaines semaines, dans le système conventionnel au contact du gouvernement, au contact de la Présidence de la République pour expliquer et faire paraître dans les faits et dans la loi que nos concitoyens veulent avoir la possibilité d'avoir un médecin traitant mais également l'accès à des médecins spécialistes en ville et à l'hôpital. Ce sera notre ligne de conduite dans les mois à venir en sachant qu'elle est difficile, qu'il existe actuellement un certain autisme, qu'elle est également chronophage à titre personnel, mais tous ceux qui nous connaissent, savent notre fermeté et notre pugnacité.

**Docteur Jean-François REY**  
**Président de l'U.ME.SPE**  
**Juin 2008**

**Rédacteur en chef : Jean-François REY**  
116, rue du Commandant Cahuzac – Centre de Consultations  
06700 ST LAURENT DU VAR  
Tél : 04 93 24 91 30/04 92 27 38 87 – Fax : 04 93 24 91 30  
E-mail : [jean-francois.rev@wanadoo.fr](mailto:jean-francois.rev@wanadoo.fr)

**Rédacteur en chef adjoint : Franck DEVULDER**  
38 bis, rue de Courlancy  
51100 REIMS  
Tél : 03 26 77 20 60 – Fax : 03 26 77 20 71  
E-mail : [devulderf@aol.com](mailto:devulderf@aol.com)